

OCTOBRE ROSE

**LE VILLAGE MOBILISÉ,
+ DE 6000 € COLLECTÉS !**



URBANISME

GARDER UN VILLAGE À TAILLE HUMAINE



ROUTE DU REVARD

**DES PRIORITÉS
POUR LA SÉCURISER**

RENCONTRE

**L'UNIQUE EXPLOITATION
AGRICOLE DE LA COMMUNE**

3
MARS 2022

Une cabane à livres place de la Mairie



Dépuis le mois de septembre, vous pouvez déposer les ouvrages dont vous souhaitez vous séparer, faire des échanges ou découvrir de nouveaux auteurs, grâce à la cabane à livres mise en place par la commune sur la place de la Mairie. Ouverte 7 jours/7, elle remporte un vif succès. Une seconde cabane verra le jour très bientôt à Champ Rutis.

Bravo aux deux agents municipaux qui l'ont embellie avec des « restes de peinture » et des armoires récupérées aux Chantiers valoristes.

Recensement militaire

Vous allez avoir 16 ans ou les avez depuis peu ? Vous êtes concerné(e) par le recensement militaire obligatoire.

Si vous êtes né Français, vous devez effectuer la démarche à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit. Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention

de la nationalité française.

Cette formalité est obligatoire pour s'inscrire à un examen (BEP, bac...) ou un concours administratif, être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté... Le recensement vous permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

La démarche se fait à la mairie de votre domicile. Vous devez faire la démarche vous-même.

Permanences des élus municipaux (sur RDV)

► **Bruno CROUZEVALLE**, maire
Les lundi et vendredi, de 17h à 19h

► **Thierry MICHEL**, 1^{er} adjoint
(Environnement, cadre de vie, développement durable)
Le 1^{er} lundi de chaque mois, de 17h à 19h

► **Bernard HENRIET**, 2^{ème} adjoint
(Travaux, équipements et patrimoine)

Le 2^{ème} lundi de chaque mois, de 17h à 19h

► **Barbara GALLEZ-DENQUIN**, 3^{ème} adjointe
(Communication, associations, manifestations)

Le 3^{ème} mardi de chaque mois, de 9h à 11h

► **Caroline GAY-PARA**, 4^{ème} adjointe
(Enfance, jeunesse)

Le 4^{ème} lundi de chaque mois, de 17h à 19h

État-civil

MARIAGES

Floriane LECLERCQ
et Julien LENOIR (3 juillet)



Jessica DELACOURT et
Nicolas HOFFER (28 août)



NAISSANCE

Côme BOUR (8 août)

DÉCÈS

Angel CORUGEIRA GONZALEZ
(1^{er} août)

Jean STIEFFENHOFER (3 août)

Raymond JACCARD (20 août)
Nicole BEAUPELLET (26 septembre)

Françoise MOULIN (1^{er} octobre)

Juliette FENOUD (10 octobre)

Se projeter dans l'avenir et dessiner le village de demain



**Bruno
CROUZEVIALLE**
Maire de
Pugny-Châtenod

SOMMAIRE

- Vie municipale **4**
- Sécurisation
de la route
du Revard : des
priorités établies **5**
- Covoiturage
spontané **7**
- Dossier :
Pugny-Châtenod
restera un village
à taille humaine **10**
- Enfance-
jeunesse **12**
- Culture **13**
- Pugnerains
à la une **14**
- Associations **16**
- Vie locale **19**
- Octobre rose :
plus de 6000 €
collectés **20**

Cet édito est à la fois une présentation de ce qui a été fait, mais aussi un espace pour se projeter ensemble, vers le Pugny-Châtenod de demain. Même si le Conseil d'Etat ne s'est toujours pas prononcé sur le devenir de vos élus, nous désirons poser les bases d'une nouvelle dynamique avec de nouvelles méthodes : plus de dialogue, de rencontres et de concertation.

Malgré le contexte actuel, nous aurons à cœur de renforcer notre politique d'animation culturelle, ce qui, grâce à un suivi minutieux des consignes sanitaires, a pu s'amorcer en 2021 avec la journée organisée à l'occasion d'Octobre rose, les concerts en hommage à Georges Brassens, les animations du CAP, du Revard argenté ou de l'association des parents d'élèves, la cantine et la garderie.

Ce bulletin est également l'occasion de se projeter et dessiner le village que l'on souhaite demain, avec un urbanisme raisonné prenant en considération son environnement et l'environnement. C'est en ce sens que le conseil municipal accompagne l'élaboration des orientations d'aménagement prioritaires (OAP) des Cendres Sud et de Clairefontaine. Une mixité d'offres est privilégiée avec de l'habitat individuel dans un premier temps et du collectif haut de gamme pour la seconde OAP. Bien évidemment, ces réalisations s'inscriront en cohérence avec les constructions existantes car l'environnement proche doit s'intégrer aux projets dessinant l'avenir de notre commune. Cela se retrouve également dans la construction de la future structure « petite-enfance » qui se fera dans le prolongement de l'école existante, limitant ainsi l'artificialisation des sols et mutualisera les places de stationnement. Tout cela se fera sans oublier la sécurisation de nos axes routiers, la modernisation de l'éclairage public ou du site internet, le déploiement du covoiturage et des pistes cyclables.

L'avenir de Pugny-Châtenod, c'est également celui de nos associations. C'est pourquoi la municipalité continue de les soutenir en maintenant ses subventions et en accompagnant les manifestations. Un grand merci aux bénévoles des différentes associations, de la bibliothèque, aux employés communaux ainsi qu'à la bonne volonté de toutes les personnes qui font vivre notre village et apportent leur contribution à son épanouissement.

Je vous souhaite une bonne lecture. A très bientôt.



Horaires de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundi et vendredi, de 16h30 à 19h, et les mercredi et jeudi, de 8h30 à 11h.

PUGNY-CHÂTENOD **Le mag**

Magazine municipal de Pugny-Châtenod
70 Place de la Mairie - 73100 Pugny-Châtenod
04 79 61 21 74 - mairie.pugny-chenod@wanadoo.fr
Parution : mars 2022

Le nouveau magazine municipal de Pugny-Châtenod paraît désormais deux fois par an.

Directeur de la publication : Bruno Crouzevialle
Coordination : Barbara Gallez-Denquin
Rédaction : équipe municipale de Pugny-Châtenod
Conception et réalisation : agence Kangourou, Aix-les-Bains
Impression : Mairie de Pugny-Châtenod

Consultez le site internet
de la mairie
www.pugny-chenod.fr



Suivez l'actualité
sur la page Facebook
MairiedePugnyChatenod



Une épicerie itinérante à Pugny tous les mercredis



Cec'y Bon livre à domicile (sur commande) et s'installe devant la mairie, le mercredi à partir de 17h30.
(Photo Naoms)

Épicerie locale et itinérante, Cec'y Bon fait étape à Pugny-Châtenod tous les mercredis en fin d'après-midi. Elle est disponible de 16h45 à 17h30, en livraison à domicile sur demande. A partir de 17h30, le fourgon est stationné devant la mairie et l'ACEJ jusqu'à 18h45.

Les clients peuvent y acheter pain, œufs fermiers, viande de porc et bœuf fermier, yaourts fermiers de vache, fromage de la Coop de Yenne, fruits et légumes locaux, épicerie locale (bières, café, petits plats cuisinés, crozets, etc.).

Vous pouvez la retrouver sur différents réseaux sociaux et sur son site www.cec-y-bon.fr. Tél. : 06 20 79 26 40 ; contact@cec-y-bon.fr.

Ce qu'il faut savoir des chemins ruraux

Aux termes d'une ordonnance de 1959, la « voirie communale » comprend les voies communales (code de la voirie routière) et les chemins ruraux (art. R161-8 du code rural). Ces derniers relèvent du domaine privé de la commune, à l'usage du public et hors agglomération. Au total, il existe une vingtaine de voies à Pugny-Châtenod, dont la plupart sont des voies communales.

Les autres voies (hors autoroute et routes départementales) sont des voies du domaine privé dont l'usage peut être privé ou public.

Servitudes et entretien des chemins ruraux

Depar sa vocation universelle, un chemin rural permet d'accéder aux propriétés riveraines.

► Le passage des réseaux sous l'assiette du chemin rural est possible sur avis du maire.



► Les propriétés riveraines situées en contrebas des chemins ruraux sont assujetties à recevoir les eaux qui découlent naturellement de ces chemins.

► L'entretien par la commune des chemins ruraux est facultatif. Sa responsabilité n'est pas susceptible d'être engagée. Les riverains utilisant ces chemins peuvent les entretenir volontairement.

► Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants.

Radio Grand Lac à l'écoute

Radio Grand Lac est à l'écoute des petites communes du bassin aixois sur 92.1 FM. Un partenariat sans faille autour de la bonne humeur, comme on peut le constater sur cette photo prise lors de l'enregistrement d'une émission annonçant la Journée Octobre rose à Pugny-Châtenod.



Pompiers : 26 interventions en 2021

La caserne de sapeurs-pompiers d'Aix-les-Bains défend la commune de Pugny-Châtenod sur premier appel. En fonction de sa disponibilité et des moyens à engager, le SDIS73 (Service départemental d'incendie et de secours) peut faire appel aux autres centres de secours du secteur. Pour l'année 2021, 26 interventions sont à dénombrer sur la commune contre 25 en 2020. 20 % d'entre elles sont dues à des accidents de la circulation et 80 % relevaient du secours à victime.

D'autre part, les sapeurs-pompiers, en lien avec les élus, assistent la commune dans différentes missions de sécurité et de prévention telles que la reconnaissance des prises d'eau, visites de sécurité, manœuvres...

Un exercice de désincarcération d'un véhicule en zone de montagne a aussi été réalisé.

Sécurisation de la route du Revard : des priorités établies



Plusieurs tronçons de la route du Revard ont été identifiés comme particulièrement sensibles et font l'objet d'une première analyse.

A la suite des phases de diagnostic effectuées en mai/juin dernier, et auxquelles un certain nombre d'habitants avaient participé, notamment lors du « diagnostic en marchant », la municipalité a continué de travailler sur les éléments qui permettraient d'améliorer la sécurité sur la portion de route du Revard qui traverse le village.

Plusieurs tronçons ont été identifiés comme particulièrement sensibles et font l'objet d'une première analyse : la signalisation des points d'entrée dans le village, les différents carrefours (carrefour des Cendres, de Sous les Côtes et des Bartelins, carrefour avec la route de Pugny...). Cette analyse prend en compte les points de vue exprimés par les utilisateurs de la route. Elle inclut notamment les besoins en passages piétons, la continuité des trottoirs et le besoin d'une piste cyclable montante...

Trois priorités pour les études et les travaux

A ce stade, et parce que tous les chantiers ne peuvent pas être lancés en même temps, la municipalité élabore un programme pluriannuel de sécurisation qui intégrera ces éléments d'analyse et chiffrera point par point les travaux afin de déterminer un ordre et des priorités de réalisation.

L'équipe de projet, composée d'Emmanuelle Provent Chauzu, Thierry Coffinet et Bernard Henriet, a d'ores et déjà déterminé des priorités d'études et de travaux, sur lesquelles vont porter les efforts de la commune dans un premier temps :

- L'aménagement du carrefour des Cendres, qui avait déjà fait l'objet d'une étude durant le précédent mandat et pour lequel une demande de subvention a été déposée.
- Les visuels des entrées et sorties de village. Il est en effet primordial que l'automobiliste se sente en agglomération lorsqu'il traverse Pugny. Des aménagements paysagers peuvent aider à renforcer ce sentiment.
- L'étude d'aménagement d'une piste cyclable continue dans le sens de la montée, qui a fait l'unanimité.

« Dans notre démarche, nous ne voulons exclure aucun point sensible », expliquent les membres de l'équipe de projet. « Nous projetons de donner aux Pugnerains une vision et un programme optimisé des réalisations à 5 - 6 ans en tenant compte des subventions potentielles et des autres chantiers prévus sur la commune. »

Un point d'avancement de ces travaux sera donc fait régulièrement dans ces colonnes.

L'honorariat pour Jean-Guy Massonnat, maire pendant 37 ans

Sur proposition du maire, Bruno Crouzevalle, la préfecture de Savoie a conféré à Jean-Guy Massonnat le titre de maire honoraire.

La qualité de maire honoraire est une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat.

Cadre à la SNCF, Jean-Guy Massonnat s'est très vite impliqué dans la vie du village. Il endosse l'écharpe de maire en 1983 en prenant la succession de Robert Vuillermet, et ne la quittera qu'en 2020, après 37 ans au poste de maire.

Au cours de ces années, il n'a ménagé ni ses efforts, ni son temps et a réalisé de nombreux travaux d'envergure. On lui doit notamment l'assainissement collectif dans la commune, la salle polyvalente (inaugurée en 1985),



Elu pendant 37 ans, Jean-Guy Massonnat a été élevé au rang de maire honoraire.

le bâtiment administratif (2000), la nouvelle école (2014), les locaux techniques, la rénovation de l'ancienne école avec la création d'un centre de loisirs et l'installation de la bibliothèque municipale créée en 1985, le réservoir des deux Reines, de nombreux aménagements de voirie sur les RD 913 et RD 49,

l'enfouissement des réseaux dans le village, le plateau multisports, l'espace petite enfance, la liaison piétonne «village-école», la création de la première Maison des assistantes maternelles (Mam) de Savoie en 2010, la rénovation de l'intérieur de l'église (chauffage, éclairage, peintures) et une partie de la toiture, de nombreux aménagements paysagers... Et la liste n'est pas exhaustive.

Toutes ces actions ont été menées en collaboration avec les conseillers municipaux successifs, et n'aurait pas été possible sans le soutien et l'investissement des adjoints et des employés communaux.

Jean-Guy Massonnat a également travaillé avec une dizaine de préfets et a été élu au conseil d'administration de la Caisse d'Epargne avant d'être vice-président de la CALB puis de Grand Lac.

En raison des circonstances actuelles, la remise de médaille s'est déroulée en petit comité, non sans émotion.

Une nouvelle agente d'accueil



Marie Dissac (ici au côté de la secrétaire générale, Sylvie Marie) assure désormais l'accueil à la mairie.

Carole Dormard, qui était agente d'accueil à la mairie, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} novembre 2021. Son remplacement a été assuré de manière provisoire par Catherine Makiello, intérimaire du centre de gestion, et par Sylvie Marie, secrétaire générale. Marie Dissac, la nouvelle agente d'accueil titulaire, chargée de l'urbanisme, a pris ses fonctions le 1^{er} février. La municipalité lui souhaite la bienvenue.

Collecte de sang à Pugny

L'Etablissement français du sang (EFS) et l'association 100 pour Sang Revard de Mouxy ont organisé une collecte de sang le 27 octobre à la salle polyvalente de Pugny-Châtenod. Une soixantaine de donateurs pugnerains et des communes environnantes ont été accueillis. A l'issue de la collecte, une collation était offerte à chaque donneur.

Le calendrier des prochaines collectes sera communiqué sur l'application Illiwap.



Covoiturage spontané : pour des déplacements solidaires

Désormais, pour vous déplacer vers ou depuis Aix-les-Bains ou pour aller profiter du plateau du Revard, pensez covoiturage spontané ! Basée sur la solidarité entre usagers de la route, cette forme de déplacement sur une distance courte est également un excellent moyen de faire connaissance avec les habitants de votre commune ou des villages voisins ! Des bornes de signalement sont disponibles à Pugny-Châtenod :

► Deux sur les emplacements des arrêts de bus de Clairfontaine (sens montant et sens descendant)

► Un face à l'auberge de Pugny (direction Trévignin/Le Revard)

► Un en contrebas de l'Auberge (parking de l'église)

Sans réservation préalable, ce nouveau dispositif est mis en place afin de faciliter les déplacements sans augmenter le trafic routier. Des casiers consignes sont à disposition sur le parking de Crolles pour permettre aux passagers de déposer leurs affaires.



Que vous soyez conducteur ou passager potentiel, il est temps de venir retirer votre kit de covoitureur disponible en mairie.

L'inscription sur le site de Grand Lac (grand-lac.fr, rubrique covoiturage spontané) est conseillée afin de sécuriser les usagers. Prévoir une photo d'identité ou un selfie. Vous recevrez un mail de confirmation vous demandant d'indiquer votre préférence entre un retrait du kit en mairie ou un envoi postal à domicile.

Le service est accessible aux mineurs à partir de 15 ans (avec autorisation parentale).

Une charte Conducteur et Passager doit être respectée.

► Pour en savoir plus : covoituragepugnychate-nod@gmail.com ou rendez-vous à la mairie.



Acej : un soutien réaffirmé et de nouveaux services

Le 15 décembre, le conseil municipal a voté le contrat territorial global réunissant comme partenaires les communes du territoire, l'ACEJ et la Caisse d'allocations familiales. La subvention obtenue grâce à ce renouvellement de contrat va permettre à l'ACEJ de poursuivre ses missions concernant la politique « enfance-jeunesse », très appréciées des enfants et des familles.

Les maires, les adjoints ainsi que les délégués ACEJ se sont réunis à plusieurs reprises en 2021 afin de redéfinir les besoins de la population, et les orientations que les communes utilisatrices de ce service mutualisé souhaitent voir étudier.

Il en ressort que :

- les prestations de l'ACEJ concernant l'accueil des petits est très satisfaisant. En ce qui concerne notre commune, la fréquentation est en régulière augmentation.
- En revanche, l'accent va être mis sur la jeunesse, car les collégiens et lycéens, qui ne fréquentent plus l'ACEJ, sortent de l'accompagnement que cette structure peut apporter. La démarche va consister à « aller vers eux » afin de les aider face aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer : addictions, décrochage scolaire, harcèlement, mais aussi emploi ou recherche de formation.
- Un renforcement des aides aux parents sera également proposé avec l'Espace de vie sociale qui



a pour finalité l'inclusion sociale et la socialisation, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

■ Point-relais CAF, l'ACEJ peut vous aider pour toutes vos démarches CAF en ligne. Les permanences se feront uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi entre 9h et 17h au secrétariat de l'ACEJ.

Jusqu'à présent, le contrat courait sur quatre ans, sans évolution prévue. Or les contraintes de personnel et le côté aléatoire des subventions de l'État, de la Caf ou du Département ont généré un déficit chronique. Désormais, les communes et l'ACEJ se réuniront chaque année afin de faire un point et d'ajuster éventuellement la subvention.

L'ACEJ est un interlocuteur privilégié pour les familles. Si ce service devait se réduire ou disparaître faute de financements suffisants, notre commune perdrait en attractivité et devrait reprendre à son compte l'accueil du mercredi et des vacances scolaires.

Le 11 Novembre commémoré

La cérémonie du 11 Novembre a pu se dérouler d'une manière plus traditionnelle. De nombreux Pugnerains, les enfants de l'école, l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Pugny, des membres de l'Union nationale des parachutistes et la chorale étaient présents à cette cérémonie, présidée par le maire, Bruno Crouzevialle, avec la participation de Lucien Jacquelin, ancien combattant et porteur de notre drapeau.

Après la lecture des poèmes de "poilus" par les écoliers, le message du ministre des Anciens combattants par le maire, l'appel aux morts, le dépôt de gerbe effectué par les enfants, la minute de silence, la Marseillaise chantée par les écoliers et le public, l'hymne savoyard, les Allobroges, a conclu cette cérémonie. Un chant de paix interprété par la



chorale. L'invitation par la municipalité à un pot de l'amitié a permis de prolonger cette cérémonie.

Concours de fleurissement : le village à la 1^{ère} place

Le jury départemental du concours de fleurissement a attribué la première place (catégorie plaine/village de 500 à 999 habitants) à la commune de Pugny-Châtenod.

Patrice et Adrien, les deux agents techniques municipaux, ont mis tout en œuvre pour remporter ce prix avec envie et détermination. Les habitants qui fleurissent chaque année les espaces visibles de l'extérieur et qui embellissent notre commune ont aussi contribué à cette distinction.

La municipalité les remercie pour leur implication.



Patrice et Adrien, les agents techniques municipaux, ont tout mis en œuvre pour remporter ce prix.

Les balcons et jardins des Pugnerains à l'honneur



La remise des prix du concours communal des maisons fleuries s'est déroulée le 6 novembre, à la mairie.

Deux Pugnerains ont été également lauréats du concours départemental des villes, villages et maisons fleuries, à la suite de la visite du jury le 27 juillet. Il s'agit de Marie-Thérèse Beauquis (dans la catégorie "Habitation avec décor floral sur la voie publique") et de Michel Bidault (catégorie "Habitation fleurie visible de la voie publique").

La remise des prix aura lieu à Chambéry, en avril, lors du salon de l'habitat et du jardin à Savoieexpo.

La commune organise aussi son propre concours des maisons fleuries. La remise des prix a eu lieu le samedi 6 novembre en mairie.

Cette année, 30 lauréats ont été sélectionnés par la commission communale au fleurissement, à la suite de la visite sur le terrain en juillet 2021.

Cette année encore, en raison de la crise sanitaire, la remise des prix s'est déroulée en comité restreint,

chaque lauréat a reçu selon son classement : un diplôme, un bon d'achat et un pot de miel d'un producteur local.

Voici la liste des lauréats 2021 par catégorie :

■ Balcons, hors sol, petits jardins

Jean-Pierre Tardivel
Marie-Thérèse Beauquis
Joseph Mailland-Mollard
Joëlle Benoit
Gilles Ailloud
Mélanie et Julia Poinas/Martellato
Marie-Jeanne Coutaz
Jean Monard
Delphine et Renaud Massonnat-Gonella
Luc Perrin

■ Jardins de taille moyenne

Auberge de Pugny
Dominique Mille
Antonio Da Silva De Matos
Michel Trehout
Jean-Louis Beauquis
Philippe Kuhnel
Jeanne Dupraz
Serge Lamotte
Madeleine Mailland-Trottier
Bruno Piettre
Georges Fassion

■ Grands jardins

Michel Bidault
Claude Mailland-Rosset
Jean-Pierre Mailland-Rosset
Bernard Edme
Gérard Borel
Bernard Guichardan
Gilles Di Salvo
Fernand Secco
Jean-Claude Aubry

Pugny-Châtenod restera

Le nombre de dépôts de permis de construire a bondi de 160 % en 2021 à Pugny-Châtenod. La commune veille cependant à concilier développement et équilibre architectural. D'autant que les perspectives sont contraintes puisque seulement 1,7 % du territoire peut encore être bâti.



L'objectif de la municipalité est de concilier le développement de la commune et l'équilibre architectural.

Sur une superficie totale de 531,7 ha (5,3 km²), la zone urbanisée représente 14,1 % de la commune de Pugny-Châtenod. Aux termes du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), seulement 1,7 % du territoire reste à urbaniser.

Le développement de la commune restera limité à ces chiffres pour les 30 années à venir, en espérant que ces zones ne soient pas supprimées lors d'une prochaine révision du PLUi car les directives et réglementations (lois, Scot départemental, charte du parc naturel régional des Bauges...) viendront certainement limiter encore plus l'artificialisation des sols.

Face à ces restrictions et à l'augmentation de la population d'environ 1,4 % par an sur notre territoire, une densification de l'existant s'installe naturellement. L'après-confinement a créé un exode urbain et, depuis 2020, une augmentation significative des divisions parcellaires est constatée, conduisant de facto à une densification des zones déjà urbanisées (U).

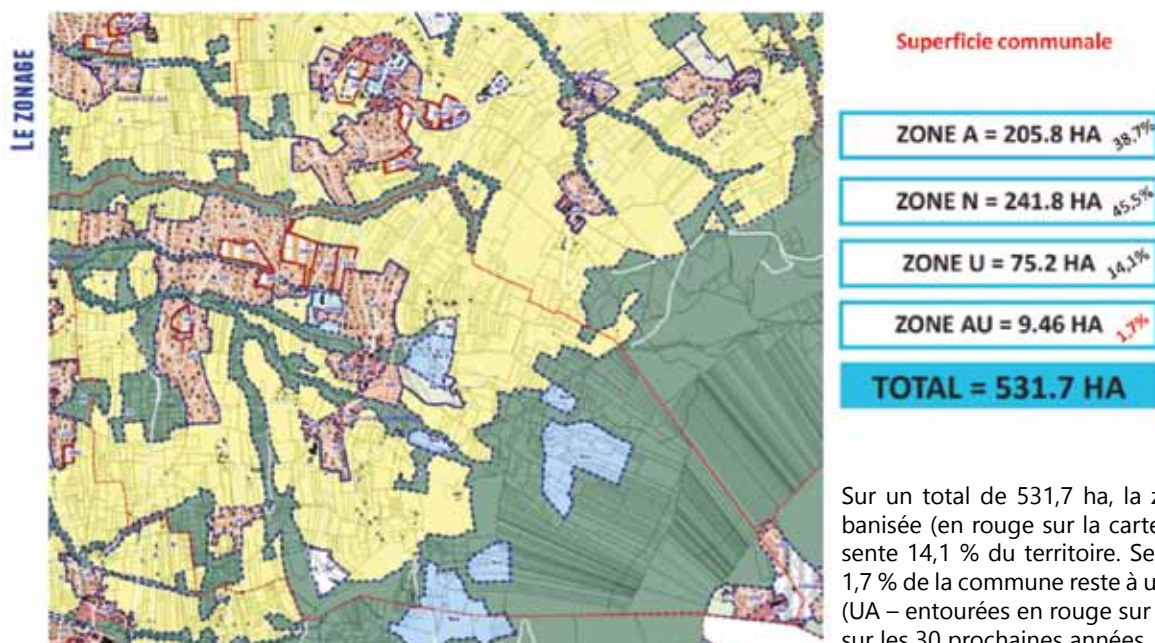
Pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050, la RT2012 (Réglementation technique de

l'habitat) est passée à la RE2020 en janvier. Cette nouvelle réglementation impose plus de contraintes aux constructeurs en termes d'isolation, mode de chauffage, orientation des façades...

C'est ce qui explique vraisemblablement que 2021 ait été une année record en nombre de dépôts de permis de construire. A tel point que le service instructeur (SAU) de Grand Lac a dû faire appel à une entreprise sous-traitante.

Dans la commune, pas moins de 18 permis de construire ont été déposés alors que la moyenne des cinq dernières années était de 7 par an (+ 160%). Avec une moyenne de 18 logements/ha sur les logements créés ces cinq dernières années, Pugny-Châtenod reste cependant bien en-dessous de la moyenne des villages de sa catégorie sur le territoire de Grand Lac.

Ce n'est évidemment pas une raison pour sur-urbaniser et sur-densifier. Mais, compte tenu des restrictions du PLUi et de la limitation des zones à urbaniser dans le temps et dans l'espace, ne rien faire et interdire tout aménagement pourrait être reproché à la municipalité.



un village à taille humaine

Quel est le rôle de la commission Urbanisme ?

La commission municipale Urbanisme, qui se réunit une fois par mois, est en charge du suivi de l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par l'intercommunalité (plan local d'urbanisme intercommunal – PLUi).

Le traitement des actes d'urbanisme est un sujet à la fois complexe et stratégique car il fixe les règles qui nous permettent de cohabiter dans le respect des libertés individuelles et collectives mais conditionne aussi notre cadre de vie. L'urbanisme est souvent un sujet de crispation par une méconnaissance de la réglementation ou par le colportage de fausses informations.

La commission examine les autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner), en complément de l'instruction faite par le Service des autorisations d'urbanisme (SAU) de Grand Lac, et avant accord ou refus du maire.

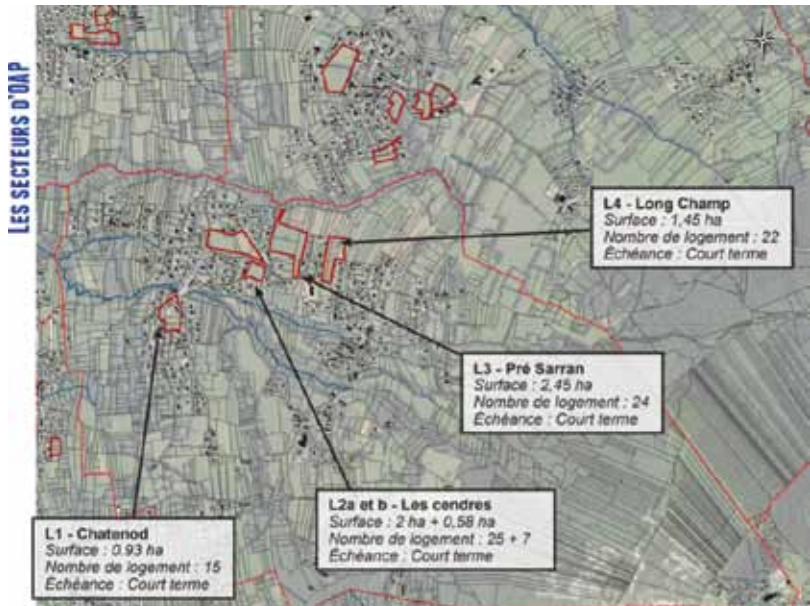
La commission est susceptible d'alerter si elle relève des particularités sur le terrain, d'émettre un avis mais aussi de procéder à un état des lieux des voiries et dispositifs communaux avant travaux. Enfin, elle assure un suivi des chantiers en cours et contrôle leur conformité.

Continuer à préserver l'équilibre architectural

Après une année et demie de fonctionnement, de rencontres avec des partenaires du territoire et de diverses instructions, la commission souhaite :

- Pouvoir rencontrer les habitants souhaitant réaliser un projet le plus en amont possible, pour leur apporter tous les conseils et les informations utiles (40% des dossiers font l'objet d'une demande de pièces complémentaires, allongeant les délais d'instruction).
- Si nécessaire, leur proposer une rencontre avec les partenaires pour obtenir des informations sur les dossiers les plus complexes.
- Continuer à préserver l'équilibre architectural de la commune tout en respectant le cadre réglementaire.
- Renforcer la collaboration avec les services de Grand Lac et les partenaires du territoire (CAUE, Département, préfecture, architectes, géomètres, aménageurs...) pour préserver notre territoire et limiter des projets architecturaux qui risquent de défigurer notre commune.

Afin de corriger certaines erreurs et de faire vivre le PLUi, les observations recueillies au sein des différentes commissions Urbanisme des communes de Grand Lac ont été transmises au cabinet spécialisé pour être traitées avant enquête publique



et validation par le conseil communautaire début 2023.

La commune de Pugny-Châtenod souhaite pouvoir ajouter des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) - patrimoine qui permettraient de mettre l'accent sur la rénovation des bâtiments existants et ajouter des emplacements réservés le long des axes routiers pour faciliter de futurs aménagements.

Urbanisme : les chiffres de 2021

- 18 permis de construire déposés (1 retiré), 2 permis de construire modificatifs, 2 permis de construire transférés.
 - Surface créée : 3635 m² sur 29 logements. Maximum : 325 m². Moyenne des logements après extension : 175 m².
 - 375 m² de bâtiment public (bâtiment petite enfance-extension école)
- 37 demandes préalables (dont 4 refusées) pour rénovation, division parcellaire, toiture, piscine (...) et 3 demandes de régularisation après travaux pour permettre la vente d'un bien.
- 2 permis d'aménager dont un concernant le Chalet Bouvard (Les Déserts) pour lequel la commune de Pugny n'a qu'une parcelle permettant l'accès (pas de surface construite).
- OAP des Cendres Sud avec 8 lots créés
Début 2022, cette OAP fera l'objet de la mise en place d'un groupe de travail animé par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie) en lien avec le proche voisinage, permettant ainsi une concertation d'avant-projet.

Une classe supplémentaire ouverte à l'école

Compte tenu du nombre d'élèves le jour de la rentrée, l'Inspection académique a décidé l'ouverture d'une 4^{ème} classe à Pugny-Châtenod. Les élus, les employés communaux Patrice et Adrien, ainsi que Serge, venu en renfort de Trévignin, ont agencé une salle de classe supplémentaire qui accueille désormais les élèves du CP. Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Trévignin compte aujourd'hui 166 enfants.

Pugny-Châtenod a accueilli deux nouveaux enseignants. Christian Genessey, nommé à la rentrée pour le CP, et Anne Pernoud, qui complètent l'équipe pédagogique aux côtés de Véronique Paraire et Marylise Viallet, la directrice.

Une belle rentrée avec la joie de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, grâce à des classes moins surchargées et des locaux adaptés.

La biodiversité nocturne en fil rouge

Cette année, le projet pédagogique de l'école suit un fil rouge autour de la biodiversité nocturne. Les enseignants ont élaboré un plan avec l'aide du parc naturel régional des Bauges et de Philippe Galy, conseiller municipal.



Une salle de classe supplémentaire a été agencée pour accueillir les CP.

Dans ce cadre, les élèves ont déjà participé à plusieurs ateliers :

- En septembre, le spectacle « contes du ciel et des étoiles »
- En octobre, planétarium amovible et observation de la nuit étoilée grâce aux télescopes de l'association Tycho-Brahé
- Le 31 janvier, un intervenant de Colocaterre, Sebastien Lazzaroni, leur a parlé de la biodiversité, des animaux nocturnes, et de l'impact de la pollution lumineuse sur l'environnement de ces animaux. Il reviendra les 18 et 25 mars pour fabriquer des nichoirs à chauve-souris, cabanes à mésanges, et maisons à insectes, que les enfants installeront dans la commune !

Les parents d'élèves délégués 2021-2022

Pour vos questions, écrivez à :
pepugnytrevignin@gmail.com



Sandra Despres-Garand



Sandrine Guelton



Anne Mailland-Rosset



Fabrice Guillou



Claire Berger



Hélène Tilloux



Guillemette Mailland-Rosset



Fanny Bozonnet



Émilie Berger



Mélanie Guillen



Sylvie Galland



Aurelie Forestier



Laurent Priollaud

Les écoliers plantent 400 bulbes

L'école de Pugny-Châtenod a reçu 400 bulbes de Bulbs4Kids, dans le cadre d'une campagne destinée à initier les enfants à la nature de manière accessible et passionnante.

Les enfants apprennent beaucoup de la nature, surtout quand ils mettent la main à la pâte. En les plantant eux-mêmes, ils apprennent à connaître les bulbes de fleurs de manière ludique. Les élèves ont ainsi planté des tulipes, des narcisses et des muscaris sur la butte devant l'école. Ils vont donc voir de leurs propres yeux comment les bulbes poussent et deviennent de belles fleurs. Ce fut une belle expérience mais, en attendant, il faut patienter jusqu'au printemps pour admirer l'arc en ciel de fleurs ! Et espérer que le rendu soit le plus beau pour prétendre au "Bulbe d'or 2022" ...



La bibliothèque, un 3^{ème} lieu ?



Les tables thématiques ont toujours un très grand succès auprès des lecteurs.

Du fait de son individualisation, la société manque de "troisième lieu", c'est-à-dire de lieux où se rencontrer en dehors de la maison et du travail, selon le sociologue Ray Oldenburg. Ces lieux sont traditionnellement les cafés, mais le concept peut aussi s'appliquer à de nombreux autres endroits, dont les bibliothèques. "Il n'y a rien de mieux que d'être ensemble face à face", conclut-il. Et si la bibliothèque répondait à ce constat...

Sept tables thématiques, qui rassemblent des ouvrages sur le même thème, à consulter sur place ou à emporter, ont été proposées aux lecteurs durant cette année. Elles ont eu chaque fois un très grand succès auprès des lecteurs.

Le catalogue informatisé des ouvrages est en pleine restructuration. Un classement plus simple sera proposé ; toutes les modifications ne sont pas encore

visibles en ligne, mais vous pouvez le consulter. De plus, les abonnés ont accès à de nombreux eBooks à lire en ligne ou à télécharger.

Une année riche en événements

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, l'année 2021 a été riche en événements. La bibliothèque a participé aux rencontres Facim (Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne). Les « Rencontres littéraires » en Savoie, qui fêtaient leurs 20 ans, se sont déroulées en septembre et ont accueilli plusieurs auteurs au Bourget-du-Lac.

La bibliothèque a participé à différents prix littéraires : 1^{er} Roman, Rosine Perrier et pour les jeunes, le prix de « La vache qui lit ». Les lecteurs ont été invités à lire et à voter pour un ou plusieurs ouvrages, les bulletins de vote ont été transmis aux organisateurs.

Rejoignez la bibliothèque

■ Un « groupe lecture » se met en place. Petit ou grand lecteur, venez le rejoindre. Pour de plus amples renseignements, contactez la bibliothèque par mail (biblio.pugny@orange.fr) ou par téléphone (06 30 62 43 53).

■ Si vous avez des idées, une compétence, une proposition ou un petit peu de temps libre, n'hésitez pas à contacter l'équipe. Si vous avez des livres récents qui vous encombrant, cela intéresse la bibliothèque, soit pour son catalogue, soit pour la cabane à livres. **HORAIRE :** lundi 16h30 – 18h30 ; mercredi 16 – 18h ; samedi : 10h30 – 12h. Site : bibliotheque.pugny-chaatenod.fr ; mail : biblio.pugny@orange.fr.

Des ateliers pour les enfants



Octobre rose a été l'occasion d'inviter les enfants à participer à des ateliers bricolage ou à des temps lecture. Nombreux sont partis avec leur marque-page, des coloriages, des dessins. Tous ont pu élaborer une œuvre collective, un arbre rose où chacun a collé un ruban avec son nom. Une matinée contes de Noël, qui a rassemblé plus de vingt enfants, a eu lieu en décembre. Ces différents ateliers ont été animés par Elisabeth et Guillemette.

En raison des contraintes sanitaires, l'animation autour de l'opération « lères Pages » n'a pas pu avoir lieu, mais beaucoup d'enfants nés en 2020 ont reçu l'album « Avec toi » de Delphine Grenier.

Georges Brassens, fil rouge de l'année 2021

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire de sa naissance et du 40^{ème} de sa disparition, Georges Brassens a été un fil conducteur de l'année 2021. Pour conclure cette série d'événements, un concert, organisé début décembre, a fait salle comble. En première partie, le groupe GB Swing a interprété de nombreux morceaux et le public a pu chanter dans une deuxième partie, très animée. L'équipe de la bibliothèque a été épaulée par le Revard Argenté et le CAP.



Début décembre, le concert dédié à Georges Brassens a fait salle comble.

Josiane Gonthier, une auteure pugneraine se distingue

Née en 1951 à Aix-les-Bains, Josiane Gonthier a passé son enfance et sa jeunesse à Pugny-Châtenod. Professeure agrégée de lettres modernes, elle a enseigné de 1974 à 1982. Elle a co-publié un ouvrage consacré aux institutrices de la troisième République (*Les premières institutrices laïques*) et travaillé à une étude sur les manuels scolaires à l'institut national de la recherche pédagogique (INRP). En 1983, elle rejoint le secrétariat général de la présidence de la République. En 1995, elle est nommée au Haut Conseil de la Francophonie et rattachée en 2002 à l'Organisme international de la Francophonie, chargée de mission à l'observatoire de la langue française dans le monde jusqu'en 2012.

Elle a également publié des articles consacrés à la parité entre les femmes et les hommes, notamment dans le monde rural, son milieu d'origine. On retrouve cette thématique dans l'anthologie *Les Paysannes*, publiée en 2021, qui a fait l'objet d'articles dans *Le Monde* et *Libération* notamment.

Josiane Gonthier est chevalière de la Légion d'honneur (promotion de Pâques 2010).



Josiane Gonthier lors d'une séance de dédicaces, en novembre dernier, à La Bâtie.

Pourquoi cette anthologie sur les paysannes ?

« J'ai grandi à la ferme du Pré Bérard, sans doute la plus haut perchée de Pugny, à la lisière des bois au pied du Mont-Revard. Mes parents y faisaient de l'élevage laitier. Je reste, comme mes proches, particulièrement attachée à ce lieu que nous avons conservé, et où nous tâchons de perpétuer cette tradition d'hospitalité qu'honoraient Joséphine et Roger, et qui les honoraient en retour.

Il faut avouer que ce site du Pré Bérard offre l'un des points de vue les plus saisissants sur le lac du Bourget et la vallée. Balzac qui a, comme Lamartine, séjourné dans la région, disait de nos paysages : *En aucun endroit vous ne rencontreriez une plus belle entente entre l'eau, le ciel, les montagnes et la terre. Il s'y trouve des baumes pour toutes les crises de la vie.*

Cet attachement s'étend aussi au village ainsi qu'à ses habitantes et habitants : avec certains et certaines, nous avons d'ailleurs, selon l'expression consacrée, usé nos fonds de culottes sur les mêmes bancs d'école. Comme tous les enfants de paysans qui, dans mon enfance et mon adolescence, constituaient encore la majorité de la population locale, j'ai aidé aux foins l'été, tassé les fourchées d'herbe sèche qui agaçaient les mollets, râtelé derrière le chariot, servi la pâtée aux poules, ramassé des lapins (qu'on n'appelait pas encore rumex) pour les lapins... Nous avons eu des métiers, des vies différentes, mais nous nous voyons et nous échangeons toujours ; cette enfance en commun reste un socle infrangible.

Comme bien des filles d'agriculteurs qui "réussissaient à l'école", j'ai passé le concours d'entrée à l'École normale d'institutrices puis j'ai eu la chance d'être sélectionnée pour poursuivre des études supérieures de lettres : la littérature et le monde rural, voilà deux des ingrédients qui entrent dans la composition de cet ouvrage. Le troisième, c'est mon engagement féministe. Si j'ai voulu porter la lumière sur les paysannes, c'est que dans l'univers agricole comme ailleurs - et peut-être plus qu'ailleurs -, les femmes sont souvent moins visibles, leur voix est moins audible et leur travail moins reconnu.

Le livre est dédié à ma mère, disparue aujourd'hui et, à travers elle, à toutes les paysannes, celles de ma famille et les autres, à qui je me sentais en devoir de rendre ce miroir que leur tend la littérature.

L'écrivaine Marie-Hélène Lafon, prix Renaudot 2020 pour *Histoire du fils*, m'a fait la joie de préfacer cette anthologie. Elle aussi est fille d'agriculteurs, et voici ce qu'elle dit du monde de ses origines : *J'en suis. De là-haut. J'en descends. Comme d'une lignée profonde. Lignée de vie, lignée de sens. Je n'en reviens pas de cette grâce insigne que c'est d'en être. Je n'en reviens pas et n'en veux pas finir de n'en pas revenir.*

Je ne saurais dire avec plus de fierté et de ferveur le lien qui m'unit à mon village natal. »

Les Paysannes. Portraits littéraires, anthologie de Josiane Gonthier, préface de Marie-Hélène Lafon. Editions Turquoise.

Gaec de l'Espérance : une histoire qui dure depuis 47 ans



Les deux associés, Lionel Maillard-Rosset et Thibaut Gagneux, élèvent 200 animaux et cultivent 200 hectares sur trois communes.

C'est en 1975 que le GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) de l'Espérance voit le jour, à la suite de la fusion des fermes de François et Marc Morand (père et fils) et de deux frères, Claude et Jean-Pierre Maillard-Rosset. La commune comptait encore une quinzaine de fermes à l'époque.

En ce temps-là, le Gaec produisait 250 000 litres de lait (avec 60 vaches) ainsi que des céréales pour nourrir le troupeau. A cela s'ajoutait une production de fruits (pommes et poires) qui, au moment de la cueillette, mobilisait de la main d'œuvre au sein du village.

Au fil des années, la ferme s'est modernisée. Le Gaec de l'Espérance compte aujourd'hui deux associés, Lionel Maillard-Rosset, 43 ans, et Thibaut Gagneux, 32 ans. Lionel s'est installé en 2003 pour prendre la succession de l'entreprise familiale et Thibaut en 2013, hors cadre familial, n'étant pas fils d'agriculteur, mais passionné par ce métier. Ils élèvent 200 animaux et cultivent 200 hectares sur trois communes (Pugny-Châtenod, Trévignin et Moux).

Aujourd'hui, l'activité principale est la production de lait, vendu à la coopérative de Saint-Offenge pour la fabrication d'emmental IGP Savoie. Les 100 Montbéliardes produisent 800 000 litres de lait par an.

De plus, pour rester proche du consommateur, l'exploitation propose tous les mois de la viande en vente directe.

Pour répondre aux attentes du cahier des charges de l'IGP Emmental, le troupeau est nourri essentiellement avec du foin et des céréales (orge et maïs) produits sur l'exploitation.

A côté s'ajoute une production de blé panifiable de Savoie en collaboration avec les minoteries Desgrange, au Bourget-du-Lac, où il est transformé

en farine pour les boulangers et les particuliers du secteur.

Du colza et du tournesol sont aussi cultivés pour la production d'huile. Le tourteau récupéré après trituration est redistribué au troupeau.

Certifié Haute valeur environnementale en 2021

"En lien avec ces productions, nous nous efforçons de travailler au mieux quotidiennement sur le respect des bonnes pratiques animales et végétales et sur l'entretien du paysage des communes", expliquent Lionel Maillard-Rosset et Thibaut Gagneux. "C'est pourquoi nous avons fait le choix d'engager notre exploitation en la faisant certifier au label HVE depuis le 1^{er} juillet 2021." En France, le label HVE (Haute valeur environnementale) est le plus haut des trois niveaux de certification environnementale des exploitations agricoles.

Les deux associés sont aussi soucieux de transmettre les valeurs agricoles dans notre commune encore rurale : "Nous accueillons volontiers les gens pour échanger et faire découvrir les animaux aux plus petits". L'invitation est lancée !



Revard argenté : l'année de la reprise



31 membres du club sont partis à la découverte du Var, du 31 août au 4 septembre.

Enfin ! Initialement prévu en mai 2020, reporté en mai 2021, le voyage du Revard Argenté dans le Var s'est déroulé du 31 août au 4 septembre. Les 31 participants ont visité Sainte-Maxime, Roquebrune-sur-Argens, Villecroze, Aups. Ils ont pris le bateau pour une mini-croisière dans la baie des Canoubiers et visité Saint Tropez. La Méditerranée étant quelque peu agitée, certains ont débarqué à Sainte-Maxime complètement trempés mais ravis. Puis ce furent les gorges du Loup, Gourdon, les gorges du Verdon, Moustiers-Sainte-Marie et le lac de Sainte-Croix. Avant de prendre le chemin du retour, le samedi matin fut consacré aux villages perchés de Ramatuelle et Gassin. Un voyage dans la bonne humeur qui a permis de resserrer, encore plus si c'est possible, les liens d'amitié qui existent déjà au sein du club.



Jeannine Simon, Madeleine Mailland-Trottier et Georgette Lamand ont fêté leurs 90 ans.

Trois nonagénaires fêtées

Les rencontres du lundi pour jouer aux cartes, scrabble... sont aussi l'occasion de fêter certains événements. Le 20 septembre restera dans les

mémoires : trois membres du club fêtaient leurs 90 ans. Jeannine Simon, Madeleine Mailland-Trottier et Georgette Lamand sont encore très actives. Toutes les trois font leur jardin, marchent plusieurs kilomètres par jour... C'est certainement le secret de leur forme. Madeleine et Jeannine sont adhérentes du club depuis sa fondation en 1986, Georgette depuis 1994.

■ Le 30 octobre, la traditionnelle soirée moules-frites a réuni 150 personnes. Serge de Music Passion a assuré l'animation.

■ Le 3 décembre, en collaboration avec la bibliothèque et le CAP, le club a participé à la soirée Brassens très réussie.

■ Le 5 décembre une cinquantaine d'adhérents s'est retrouvée pour le repas de Noël concocté par le président du club, Jackie, secondé par sa moitié, Jacqueline.

■ Les 11, 18 et 25 janvier, six personnes ont participé aux ateliers « Vitalité, mieux-être et énergie » organisés par la MSA.



Les adhérents ont pu renouer avec le repas de Noël.

Contact : Jackie Bernamont (président), 04 79 88 21 09 ; mail : jackie.bernamont@sfr.fr.



La soirée moules-frites organisée par le Revard Argenté a réuni 150 participants.

CAP : une équipe renforcée

Avec un nouveau bureau et une équipe renforcée, le CAP (Comité d'animations pugnerain) maintient ses activités.

Pour les enfants, l'association Sam'Phi encadre les séances multisports le mardi après la classe. Pour les adultes, des groupes d'adhérents ont toujours

beaucoup de plaisir à danser, peindre ou réaliser des compositions florales. Une nouvelle activité marche est mise en place deux vendredis par mois sur les sentiers autour du village.

Le CAP a participé avec bonheur au samedi festif d'Octobre rose et à la soirée consacrée à Georges Brassens.

Afin d'élargir les contacts avec les Pugnerains, l'association a organisé une vente de diots et polenta en novembre et le « dimanche du boudin » le 30 janvier. Lors de cette seconde édition, 200 kg de boudins ont été cuisinés et vendus, ainsi que du pain cuit au four à bois et du vin chaud.

La belle équipe du CAP n'a pas fini de faire parler d'elle dans notre commune !

Des projets pour cette année 2022

Cette année, le CAP fête ses vingt ans. Pour l'occasion, l'association organise une soirée magie unique, avec Chris Torrente, vice-champion du monde, le 12 mars. En avril, le CAP sera aux côtés de l'équipe municipale pour le concert ornithologique, très original et



200 kg de boudins ont été cuisinés et vendus le 30 janvier par toute l'équipe du Comité d'animations pugnerain.

nouveau, ainsi que pour l'animation de Pâques pour les enfants.

Contact : 06 43 09 89 29 ou 06 78 94 12 80.



Une nouvelle activité de marche est proposée deux vendredis par mois.

La rando, accessible à tous

Deux manières de faire de la randonnée sont désormais proposées à Pugny-Châtenod.

► **La rando débutants et intermédiaires "CAP oxygène"** : séances de marche les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois. Rendez-vous à la salle polyvalente à 13h15. Adhésion au CAP : 15 €. Renseignements : 06 01 93 18 50.

► **La rando sportive (niveau intermédiaire et confirmé)** : rencontres spontanées qui vous seront proposées en fonction des conditions météorologiques menées par Philippe Marque (06 30 94 51 88).

Débutants et marcheurs confirmés peuvent s'adonner à la randonnée en fonction de leur niveau.



Une croix en buis bientôt au fronton de l'église

A la paroisse, ces dernières semaines ont été marquées par la bénédiction de la croix destinée à être placée au fronton de l'église. Elle a été réalisée par Jean Bouvet avec de belles branches de buis, dont la longévité est réputée. Ce même dimanche, Adèle a été accueillie pour la première étape de son baptême.

L'église de Pugny-Châtenod continue d'accueillir les fidèles pour les événements familiaux et pour les messes (messes dominicales à 10h45 et messes le jeudi à 18h en alternance avec les églises de Trévignin et Mouxy).

Les « brèves mensuelles » des jours et des horaires sont affichées sur les panneaux à la mairie, à la salle l'Eau Vive et au cimetière.

■ Pour tout renseignement : presbytère d'Aix-les-Bains (04 79 61 25 85 ; accueil@paroisseaixlesbains.fr) ; site internet : paroisseaixlesbains.fr. A Pugny-Châtenod : Renée Bois (06 43 09 89 29) ou Maison Saint-Vincent (04 79 61 25 50).



La croix, réalisée par Jean Bouvet, a été bénie à l'église de Pugny-Châtenod.

Mont-Revard Perle des Alpes

L'association Mont-Revard Perle des Alpes a été créée, il y a deux ans, afin de dynamiser le Revard en proposant des animations, des projets, et de lui offrir une représentation auprès des décideurs en parlant d'une seule et même voix pour cette station. Deux pôles se dessinent au sein de l'association :

> Le premier concerne la représentation, le développement économique de la station et la défense des intérêts des habitants, acteurs et usagers.

> Le second concerne les animations, les événements, la vie pratique et les festivités.

En quête de grands espaces et de nouvelles expériences, vous pouvez rejoindre l'association en participant à la campagne d'adhésion en ligne : mont-revard-perle-des-alpes.assoconnect.com.



Chasse : un loisir très répandu et encadré

Troisième loisir français, derrière le football et la pêche, la chasse n'a jamais autant divisé et opposé. Ses partisans la justifient aux motifs de la tradition et de la nécessaire "gestion adaptative" des espèces. Ses opposants en appellent, si ce n'est à l'interdire, à l'encadrer fermement. Quant aux responsables politiques, ils semblent avoir choisi de concilier chasse et écologie.

Le droit de chasse sur une commune ne peut être interdit par un simple arrêté municipal. De ce fait, il est important de pouvoir dialoguer avec les chasseurs. Avant tout citoyens de la commune, leur regroupement en une Association communale de chasse agréée (ACCA) permet de communiquer et d'échanger sur les pratiques, les dates et les zones concernées.

Les chasseurs sont à même de prévenir d'une invasion et de réguler certaines espèces nuisibles, mais également d'entretenir certains chemins forestiers. La création de refuges ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages) peut également être une alternative, tout en bénéficiant de l'aide juridique et technique d'une association reconnue d'utilité publique.

Où est-il interdit de chasser ?

Face à la médiatisation d'accidents dramatiques et à la multiplicité d'incidents, de nombreux concitoyens ne se sentent pas en sécurité durant les périodes de chasse, d'autant plus s'ils résident en lisière de forêts, ou qu'ils s'y promènent.

Il faut savoir que sont exclus du territoire de chasse les terrains :

- situés dans un rayon de 150 mètres autour de toute habitation (sauf pour les propriétés relevant des membres de l'ACCA) ;
- entourés d'une clôture empêchant complètement le passage du gibier et de l'homme ;
- ayant fait l'objet de l'opposition des propriétaires ou détenteurs de droit de chasse (autorisation et panneau) ;
- faisant partie du domaine public.

Les voies communales font partie du domaine public routier et la chasse y

est proscrite ; mais le droit de passage y est autorisé pour se rendre dans un champ voisin. Néanmoins, ce passage à pied doit se faire en respectant les règles de sécurité des personnes et des biens (armes ouvertes et non chargées).

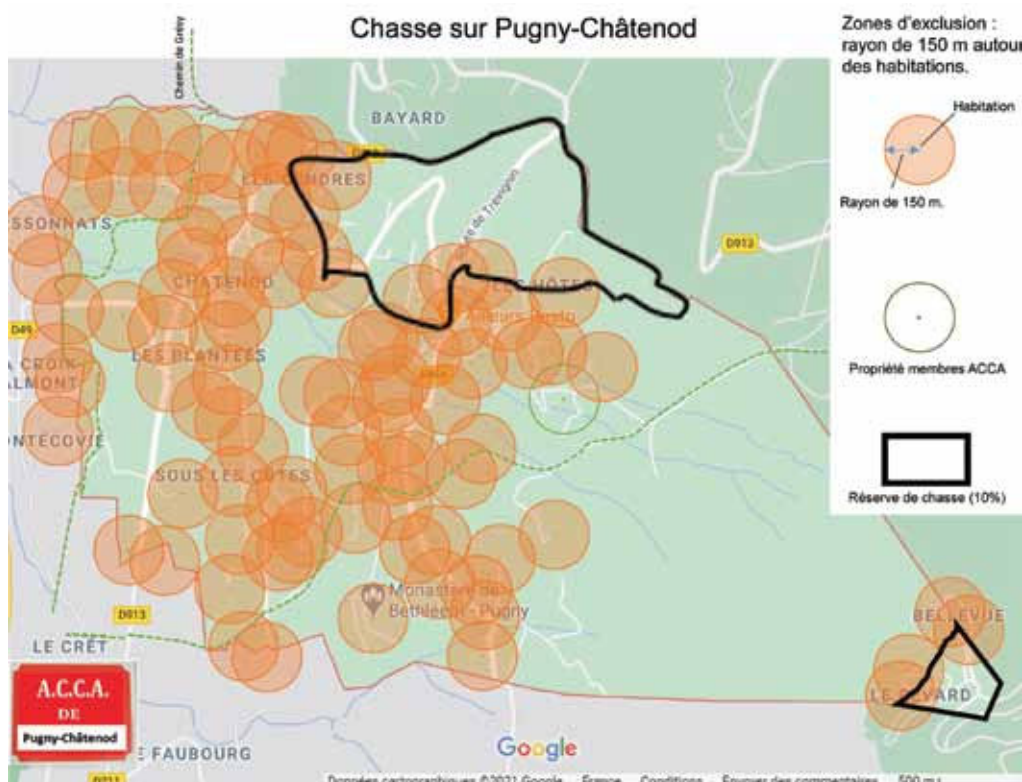
En cas d'infraction aux règles du code de l'environnement, des contraventions de 5^{ème} classe peuvent être cumulées.

Le passage des chiens à la poursuite d'un gibier ne relève pas d'une infraction à condition que le gibier ait été levé sur une parcelle autorisée. De même pour un animal mortellement blessé, encore faudrait-il en apporter la preuve en cas de litige.

Les jours de chasse sont validés par le préfet de département. A Pugny-Châtenod, les jeudis sont consacrés à la chasse en montagne et les actions de chasse se concentrent essentiellement en matinée.

Ce qu'il faut retenir

- Les jours de chasse sont fixés par le préfet. Lors de la saison écoulée, il y avait deux jours de non-chasse : mardi et vendredi (sauf si fériés).
- La chasse est interdite par temps de neige, sauf sur dérogation préfectorale.
- Le jeudi est réservé à la chasse en montagne (au pied des falaises).
- La plupart des jours de chasse, la matinée est privilégiée. Des actions de chasse peuvent être menées en après-midi pour retrouver un animal blessé.



Octobre rose : Pugny-Châtenod,



Le 9 octobre, Pugny-Châtenod a organisé une journée de mobilisation dans le cadre d'Octobre rose, afin de réunir des dons destinés au service d'oncologie de l'hôpital d'Aix-les-Bains pour améliorer le bien-être des patients.

L'événement, organisé par Barbara Gallez-Denquin et Philippe Galy, a généré un élan de générosité incroyable. Plus de 250 participants à la marche et aux différents cours de sport (strong, zumba, Pilates, stretching...), 150 repas servis, 80 petits-déjeuners et 280 tee-shirts vendus ont permis de recueillir 6023,68 € de dons ! Le chèque a été remis au Dr Jocelyne Provençal, responsable du service oncologie de l'hôpital d'Aix-les-Bains.

Merci aux nombreux partenaires : boulangerie Lucien, boulangerie Sabourdy, La Fournée du Revard, Le Pain de Mayou, boulangerie Chabroud, Société des eaux minérales d'Aix-les-Bains, Biocoop Grésy-sur-Aix,

brasserie Caquot, Cécile Philippe, Caro Atmn, Elodie Chicharro (instructrice Pilates), Gilles (instructeur stretching), Amandine Dam (massages), Déborah Stemper (massage et réflexologie), Laurence Metayer (réflexologie plantaire), Isaline Gindre (massages), Noblema Diffusion, SR Conseil Aix-les-Bains, Radio Grand Lac 92.1 FM, Charlène Joannard, SC Event, Auberge de Pugny, Ensemble vocal d'Aix-les-Bains, ainsi que les associations pugneraines : le Revard argenté (qui a préparé et servi 150 repas), le CAP (buvette, petit-déj, atelier floral, peintures mises à la vente; démos de danse de salon), les bénévoles de la bibliothèque (garderie et atelier de bricolage avec la réalisation d'un arbre avec des petits rubans roses). Merci aux agents municipaux pleinement impliqués dans cette organisation. Et merci à tous les bénévoles qui ont répondu présent et aux élus, eux aussi engagés.



Le chèque de 6023,68 € a été remis par la municipalité au Dr Provençal, responsable du service oncologie de l'hôpital d'Aix-les-Bains.

996 habitants, 6023,7 € de dons



ANIMATIONS



PUGNY-CHÂTENOD Le mag

Le village a fêté le jour de la nuit

Le 14 octobre, Pugny-Châtenod était plongé dans le noir total pour accueillir plus de 150 personnes venues admirer un ciel parfaitement limpide et pur... juste rempli d'étoiles, lors d'une soirée préparée par Philippe Galy, conseiller municipal.

Les enfants des cinq classes de l'école et leurs parents se sont rejoints sur le stade multisports pour une observation astronomique organisée par les commissions communication et enfance-jeunesse.

L'association Tycho Brahé d'Annecy est intervenue pour cette observation astronomique. Une description de notre ciel étoilé a pu être réalisée avant de pouvoir affiner les observations grâce à trois télescopes. Les enfants sont repartis avec un tee-shirt offert par la commune en souvenir de ce moment convivial et instructif.

Le but de cette animation était de sensibiliser les jeunes générations à l'importance de la protection de la biodiversité. L'environnement nocturne est en effet essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement



physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs. Les humains sont également impactés par l'éclairage nocturne. D'où l'initiative de la municipalité de mettre en place un éclairage raisonné et l'extinction nocturne sur toute la commune.





Suivez l'actualité de PUGNY- CHATENOD en temps réel avec l'application **ILLIWAP**

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application
Illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune
Entrez manuellement le nom de la commune dans la
barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via
le lecteur intégré

3

Suivez votre commune
Cliquez sur le bouton **SUIVRE**
pour vous abonner à
l'actualité de la commune



Illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de
téléphone, aucune
coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et
sans engagement

**Donnez votre avis
sur l'appli Illiwap**

Signaler



Sondage



Boîte à idées



« **PUGNY CHATENOD,**
j'y vis, je donne mon avis ! »

CONSULTATION DES HABITANTS



Suivez l'actualité
sur la page Facebook
MairiedePugnyChatenod



Découvrez très bientôt
une nouvelle version
de notre site internet
www.pugny-chatenod.fr



Une idée, une envie, un talent,
vous avez envie de nous rejoindre, de vous faire connaître ?
Ecrivez à b.gallezdenquin@pugnychatenod.fr

PUGNY-CHATENOD

commune du

GÉOPARC MONDIAL UNESCO



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Massif des Bauges
Géoparc
mondial
UNESCO

PARC NATUREL RÉGIONAL



Parc
naturel
régional
du Massif
des Bauges

Une autre vie s'invente ici